

Bonterra prolonge l'entente avec Westlake Capital

Val-d'Or, QC – 21 novembre 2024 – Ressources Bonterra Inc. (TSX-V : BTR) (« Bonterra » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a prolongé l'entente avec Westlake Capital (« Westlake ») en vertu duquel Westlake fournira des services de marketing et de relations avec les investisseurs à la Société sur une base non exclusive, notamment : (i) la prise de contact avec des investisseurs qualifiés, (ii) l'organisation de réunions virtuelles ou en personne avec des investisseurs et analystes potentiels (iii) transmettre les communiqués de presse émis par la Société aux contacts de Westlake, (iv) aider à la préparation d'une campagne de marketing virtuelle par la Société, (v) aider à obtenir une couverture par les rédacteurs et les analystes, et (vi) aider à obtenir des informations sur le marché. En contrepartie de la fourniture de ces services, Westlake recevra une rémunération mensuelle en espèces de 4 500 GBP provenant du fonds de roulement de la Société. Westlake a été engagé pour une durée de six mois, qui peut être prolongée d'un commun accord, sous réserve d'une résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de 30 jours. Le coût des services de relations avec les investisseurs fournis par Westlake ne devrait pas dépasser 49 000 \$ CAN sur la durée de six mois.

Westlake est une société de marketing individuelle basée à Zurich, en Suisse, spécialisée dans les relations avec les investisseurs et l'établissement d'un profil au sein de la communauté des investisseurs européens. Westlake est une partie sans lien de dépendance avec Bonterra et n'a aucune autre relation avec la Société sauf dans le cadre de cet engagement. Westlake ne possède aucun titre de Bonterra et n'a aucun autre intérêt dans la Société ni le droit d'acquérir un tel intérêt.

À propos de Ressources Bonterra Inc.

Bonterra est une société canadienne d'exploration aurifère qui possède un portefeuille d'actifs d'exploration avancée ancré dans une installation centrale de broyage au Québec, au Canada. Les actifs de la Société comprennent les gisements aurifères Gladiator, Barry, Moroy et Bachelor, qui détiennent collectivement 1,24 million d'onces dans les catégories mesurées et indiquées et 1,78 million d'onces dans la catégorie présumée.

En novembre 2023, la Société a conclu une entente de participation et de coentreprise avec Minière Osisko Inc. pour les propriétés Urban-Barry, qui comprennent les gîtes Gladiator et Barry. En août 2024, Gold Fields Ltd. a annoncé l'acquisition de Minière Osisko pour 2,16 milliards \$ CA. Gold Fields peut acquérir une participation de 70 % dans la coentreprise en engageant des dépenses de travaux de 30 millions \$ CA jusqu'en novembre 2026. Cette transaction stratégique souligne l'engagement de Bonterra à faire progresser ses actifs d'exploration, marquant une étape importante vers le développement.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Marc-André Pelletier, Président, chef de la direction et administrateur
ir@btrgold.com

2872 Chemin Sullivan, Bureau 2, Val d'Or, Québec J9P 0B9
819-825-8678 | Site Web: www.btrgold.com

La Bourse de croissance TSX ni son prestataire de services de réglementation n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué.

Mise en garde et énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur les attentes, les estimations, les projections et les interprétations en date du présent communiqué. Tout énoncé qui implique des prévisions, des attentes, des interprétations, des opinions, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses, des événements ou des rendements futurs (utilisant souvent, des expressions comme « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « interprété », « de l'avis de la direction », « anticipe » ou « planifie », « budget », « échéancier », « prévisions », « estime », « est d'avis », « a l'intention », ou des variations de ces expressions ou des énoncés indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « pourraient » ou « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints ») n'est pas un énoncé de faits historiques et pourrait constituer des renseignements prospectifs et a pour but d'identifier des renseignements prospectifs. Le présent communiqué peut contenir des renseignements prospectifs portant, entre autres choses, sur les perspectives, pour les gîtes aurifères Gladiator, Barry, et Moroy; l'ajout à jour des ressources minérales; le fait que le gîte demeure ouvert latéralement et en profondeur; et les forages futurs. Ces facteurs comprennent notamment les risques associés à la capacité des activités d'exploration (incluant les résultats de forage) de prédire la minéralisation avec exactitude; la capacité de la Société d'obtenir les autorisations requises; les résultats des activités d'exploration; les risques liés aux activités minières; la conjoncture économique mondiale; les prix des métaux; la dilution; les risques environnementaux; et les actions communautaires et non gouvernementales. Bien que les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué soient basés sur des hypothèses considérées raisonnables de l'avis de la direction au moment de leur publication, Bonterra ne peut garantir aux actionnaires et aux acheteurs éventuels de titres de la Société que les résultats réels seront conformes aux renseignements prospectifs, puisqu'il pourrait y avoir d'autres facteurs qui auraient pour effet que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus, et ni Bonterra ni aucune autre personne n'assume la responsabilité pour la précision ou le caractère exhaustif des renseignements prospectifs. Tous les énoncés cités, autres que les énoncés de faits historiques, qui adressent les intentions de la Société ainsi que les événements et les développements que la Société anticipe, sont considérés comme énoncés prospectifs. Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations ne sont pas des garanties de performance à venir, et les résultats ou développements réels peuvent différer de ceux des déclarations prospectives.